

ÉVÈNEMENT

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Samedi 11 janvier, la cérémonie des vœux s'est tenue à la Samoisienne en présence d'élus locaux, parmi lesquels le sous-préfet Thierry Mailles, le député Frédéric Valletoux et Pascal Gouhoury, président de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau. L'occasion de revenir sur les réalisations passées et futures. En 2024, plusieurs bâtiments municipaux ont vu leur chaudière remplacée, leur toiture rénovée et isolée. La rue Fouquet a été refaite, tandis que deux écluses avec passage vélo ont été créées avenue de la Libération, esquissant le futur itinéraire cyclable vers Bois-le-Roi souhaité par la Municipalité. En 2025, 80 % de l'éclairage public sera remplacé par des LED, une opération en grande partie financée par le Fonds vert. Des aménagements sont prévus sur les quais et le plateau sportif, avec terrain multisports et basket 3x3, subventionné par le Département et la Région, verra ses travaux débuter au premier semestre. La végétalisation de la cour d'école et la vidéoprotection sont également à l'étude. Monsieur le Sous-Préfet a salué la qualité du travail de l'équipe municipale, rappelant les défis budgétaires. Le Maire, Michel Chariou, a remercié les



élus, le personnel communal, les partenaires institutionnels et les habitants pour leur implication. Deux personnalités locales étaient à l'honneur de cette cérémonie : Claude Julien, figure du Festival de jazz, disparu cet été, et Arlette Bertaux, présidente des Amitiés Samoisiennes, investie depuis 52 ans dans la vie locale. Enfin, Monsieur Chariou a souligné l'importance du recensement. Prévu à partir du 16 janvier, ses résultats conditionneront les aides de l'État pour les années à venir.

ÉDITO

MEILLEURS VŒUX

En ce début d'année, il est de bon ton de présenter à chacune et à chacun ses meilleurs vœux.

Des vœux de bonne santé d'abord, et malheureusement, l'épidémie de grippe qui se répand partout vient nous rappeler que nous ne sommes jamais à l'abri des virus, même si, prudemment, nous nous sommes fait vacciner. Des vœux de bonheur aussi, parce que chacun doit pouvoir être heureux, dans ce monde où l'individualisme prime souvent sur l'intérêt collectif, et où, nous le vivons tous les jours, la satisfaction de nos souhaits personnels ne nous permet plus de regarder autour de nous pour voir la détresse de notre voisin. Des vœux de réussite enfin, dans chacune des actions que nous entreprenons, qu'elles soient professionnelles ou personnelles. Alors, bonne année 2025 à toutes et tous.

MICHEL CHARIAU

BAROMÈTRE VÉLO 2025



Avec le baromètre vélo, évaluez le climat cyclable de Samois-sur-Seine à travers une quarantaine de questions sur la sécurité, le confort, les efforts de la commune, les services et stationnements. Rendez-vous à partir du 28 février sur barometre.parlons-velo.fr



BONNE ANNÉE 2025

Chaque année depuis 2022, la Commune fait appel à un artiste samoisien pour élaborer sa carte de vœux. Après Léonore Bizard (2023) et France Carsenti (2024) c'est Olivier Barnoin dit KAN / DMV qui a été choisi pour réaliser la carte de vœux que vous avez reçue dans votre boîte aux lettres en fin d'année. Ce grapheur samoisien élabore des fresques urbaines grâce à une technique « pointilliste » moderne qui confère à ses œuvres une texture singulière. En 2024, il avait notamment réalisé

une fresque représentant une vue de Samoies sur un mur parisien (91 rue des Cascades). Pour cette carte de vœux édition 2025, KAN a réalisé un véritable exercice de style : traduire son art monumental sur un petit format. Un oxymore pictural, représentation délicate d'un paysage samoisien, qui concentre l'essence de son travail et qui tient dans votre boîte aux lettres ! Prenez du recul pour observer cette carte qui prend tout son sens avec un peu de distance. Bonne année 2025 !

CITOYENNETÉ

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population a commencé, il a lieu entre le 16 janvier et 15 février. Cette opération sert à mieux connaître la population, son évolution, ses besoins et permet de développer des projets aussi bien à l'échelle locale que nationale. De ses résultats découle la population officielle de chaque commune et la participation de l'État à leur budget. Y répondre c'est donc permettre à la collectivité de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement et lui donner les moyens d'identifier les besoins en termes d'équipements publics, de commerces ou de logements. Un agent recenseur a déposé une notice internet dans votre boîte aux lettres. Suivez simplement les instructions pour vous recenser en ligne. Il peut également vous remettre des questionnaires papier. Nos agents recenseurs sont munis d'une carte professionnelle signée par le maire, vous pouvez leur faire confiance. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie au 01 64 69 54 69. Se recenser est un acte civique et obligatoire. C'est simple, utile et sûr.

+D'INFOS SUR LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

1^{ER} FÉVRIER

Django Reinhardt Concert anniversaire : Rocky Greset Trio à 20h30 à la samoisienne

1-16 FÉVRIER

Exposition Frédéric Courailon à la Passerelle des Arts

6 FÉVRIER

Conseil municipal à 20h en mairie, salle des mariages

15 MARS

Concert de Noël reporté à 20h30 à l'église

16 MARS

Vide-grenier de l'ARPE de 9h à 17h à la Samoisienne.

19 MARS

Commémoration de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc en fin de matinée au monument aux morts

5 AVRIL

Escape game de l'ARPE à l'école A. BINET. Réservé aux enfants de l'école

5-13 AVRIL

«Étonnez-moi», 16e salon photo à la Samoisienne

Directeur de la publication :
Michel Chariau
Coordination :
Anne-Sophie Michat
Denis Montel

Rédaction :
Mairie de Samoies-sur-Seine
Place de la République
77920 Samoies-sur-Seine
01 64 69 54 69
mairie@samoies-sur-seine.fr
www.samoies-sur-seine.fr
www.facebook.com/villagedesamoies